VILLE DE CHATELLERAULT question diverse

Délibération du conseil municipal

DU 26 mai 2008 n° **29** page 1/1

Rapporteur : **Madame Anne-Florence BOURAT**

OBJET : **Réexamen de la carte scolaire . Rentrée 2008.**
Vœu sur le maintien du poste à l'école Léo Lagrange

Mesdames, Messieurs,

Le conseil municipal émet le vœu que la décision finale concernant le maintien du poste à l'école Léo Lagrange soit prise en tenant compte des enjeux spécifiques du quartier et des efforts des collectivités locales en faveur du secteur des Renardières.

UNANIMITE

CERTIFIE EXECUTOIRE
Par le maire de CHATELLERAULT
Transmis à la Sous Préfecture
Le 30.05.08 n° 106346
Publié en mairie
Le 27.05.08
La 1ère adjointe
Maryse LAVRARD